

OUED-ZEM : UNE OBLITERATION BIEN TARDIVE

Par Khalid Benziane

Le Maroc sous protectorat français obtient son indépendance le 3 mars 1956. L'Administration des Postes va progressivement changer l'intitulé des timbres à date (TAD), passant d'une légende en caractères latins à une inscription bilingue (français-arabe). Ce changement va au début concerner les recettes principales des grandes villes, puis à fur et à mesure s'étendre aux recettes de 2^{ème}, 3^{ème} catégorie, etc.

Il paraît donc normal que l'on retrouve dans les mois qui ont suivi l'indépendance, des cachets français de la période du protectorat. La mise en place de la nouvelle législation des postes va prendre du temps. D'après Thierry Sanchez, interrogé à ce sujet, la date la plus tardive qu'il ait vue est de 1958. Mais que dire de cette oblitération mécanique (OMEC) datant de 1961 ?



Le Maghrebophila

D'abord commentons cette lettre : il s'agit d'une lettre locale envoyée d'Oued-Zem pour Casablanca le 18 octobre 1961 et adressée au directeur de l'Energie Electrique du Maroc. Elle est affranchie avec un timbre à 20F émis en 1955 (catalogue Cotter) représentant la Mahkama (tribunal) de Casablanca. Le tarif intérieur du Maroc change en 1961 passant de 15F à 20F pour la lettre 1^{er} échelon.

Il ne peut donc pas s'agir d'une erreur dans le montage du composteur. C'est une OMEC type SECAP constituée d'un TAD de 24mm et de 5 lignes ondulées de 50mm. Cette machine est utilisée au Maroc depuis le début des années 1950.



Oued-Zem est une petite bourgade du Moyen-Atlas située entre Khouribga et Béni-Mellal. Elle fut occupée par les troupes françaises dès 1913 où un noyau d'agglomération de forma autour d'un poste militaire. Cette localité est située dans une région riche en culture de céréales et de pâturage. La population d'Oued-Zem est de plus de 12.000 habitants en 1954 dont environ 700 européens. Un bureau de poste y fut créé le 16 novembre 1917, passant d'une distribution à un bureau de recette le 1^{er} mai 1921.

Dans le catalogue de Thierry Sanchez sur les oblitérations du Maroc, on note page 181 un TAD de recette bilingue de juillet 1957 et la même SECAP de notre lettre avec une date du 14/02/1954. Que faut-il donc en penser ?

A mon avis, il ne peut s'agir d'une erreur du responsable de la machine SECAP, celle-ci a continué à fonctionner comme pendant la période pré-indépendance. L'agent des postes d'Oued-Zem oblitére le courrier avec le cachet manuel de recette bilingue au moins depuis juillet 1957 mais aussi avec la SECAP jusqu'à cette date bien tardive (octobre 1961). C'est la date la plus tardive actuellement connue du Maroc.

Qu'en pensent nos lecteurs ?

Connaissent-ils une date encore plus tardive ?

Nous attendons vos avis. Merci par avance.